

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 23 octobre 2001 à 19 h 35, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne Harvey
Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Réjean Langlois
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Steve Martin
Monsieur Mario Champagne	Madame Nicole Périgny
Madame France Désaulniers	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Marc Dumont	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Monsieur René Gélinas	Monsieur Yves Tousignant

AINSI QUE mesdames Sylvie Dupont-Simard et Sylvie Duchesne, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Pierre Chénard, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Monsieur Pierre Chénard	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence de sept personnes est constatée, dont notamment le président du comité de parents monsieur André Lemieux ainsi que mesdames Dominique Huard et Sylvie Francoeur. De même, sont présents parmi ces personnes, madame Patricia Magny, monsieur Marco Doucet respectivement enseignante et élève au Carrefour Formation Mauricie. Les deux autres personnes sont messieurs Martin Jalbert et Richard Harvey, membres du personnel.

Président

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 138 1001 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1001-08 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

4.7 Demandes de congé sans traitement.

4.8 Fonds Jeunesse.

5.1 Félicitations.

5.2 Sympathies.

QUE l'article 8.1 « Changement de nom du Carrefour Formation Mauricie – Éducation des adultes » soit déplacé pour être considéré immédiatement après l'article 3 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 139 1001 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 2 octobre 2001 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 1001-09, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En conformité avec l'ordre du jour, les commissaires considèrent le dossier relatif au changement de nom du Carrefour Formation Mauricie – Éducation des adultes. Le directeur général adjoint monsieur Pierre Chénard rappelle alors qu'un comité ayant mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires quant à un nouveau nom pour le Carrefour Formation Mauricie – Éducation des adultes a été mis sur pied. Ce comité était composé de messieurs les commissaires Réjean Gélinas et Serge Lafontaine ainsi que de mesdames Patricia Magny et Lisette Rivard. Monsieur Chénard invite donc la présidente de ce comité, madame Magny, à prendre la parole. Madame Magny explique le processus appliqué au sein du Carrefour Formation Mauricie pour en arriver à une recommandation. Elle souligne l'implication des élèves, d'où la présence de monsieur Marco Doucet, représentant des élèves, qui décrit cette implication. Madame Patricia Magny soumet ensuite la recommandation du comité et une résolution des commissaires est adoptée en ce sens.

Président

Secrétaire

Changement de nom du Carrefour Formation Mauricie – Éducation des adultes pour « Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice »

RÉSOLUTION 140 1001 :

CONSIDÉRANT qu'un comité composé de messieurs les commissaires Serge Lafontaine et Réjean Gélinas et des mesdames Patricia Magny et Lisette Rivard du Carrefour Formation Mauricie – Éducation des adultes a été formé par le Conseil des commissaires avec mandat de soumettre un nouveau nom pour le Carrefour Formation Mauricie - Éducation des adultes, au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le comité a impliqué les élèves et le personnel du centre d'éducation des adultes dans la recherche d'un nom par le biais d'un concours;

CONSIDÉRANT que la Commission de toponymie a émis un avis de conformité quant au nom choisi par le comité;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que l'acte d'établissement du Carrefour Formation Mauricie – Éducation des adultes soit modifié par le changement de nom suivant :

Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice

QUE ce changement de nom soit effectif à compter du 23 octobre 2001.

Adopté unanimement

Poursuivant, les commissaires considèrent les sujets relatifs à la direction générale.

Des explications sont alors fournies concernant la troisième cohorte de la banque de directions d'écoles et de centres. Une recommandation est alors faite pour la formation d'un comité de sélection des personnes candidates admises à cette troisième cohorte.

Formation d'un comité de sélection de candidats admis à une troisième cohorte

RÉSOLUTION 141 1001 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie devra combler plusieurs postes de direction d'écoles et de centres d'ici les prochaines années;

CONSIDÉRANT que la banque de candidats et candidates est limitée, notamment pour les secteurs des M.R.C. de Mékinac et du Haut Saint-Maurice;

CONSIDÉRANT que la formation d'une troisième cohorte de candidats et candidates à la direction d'écoles et de centres est souhaitée pour janvier 2002;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE qu'un comité de sélection des candidats et des candidates admis dans la 3^e cohorte de la banque de directions d'écoles et de centres soit formé de mesdames les commissaires Nicole B.-Girard et Danielle Bolduc, du directeur général adjoint, de la directrice des Services de l'enseignement aux jeunes, du directeur des Services des ressources humaines, d'une direction d'école primaire, d'une direction d'école secondaire et d'une direction de centre.

Adopté unanimement

Monsieur Jean-Pierre Hogue soumet après cela à l'attention des commissaires des informations relatives à l'établissement d'une table régionale de l'éducation dans la région de la Mauricie. Le but de cette table est de réunir les forces du milieu en associant les trois ordres d'enseignement afin de favoriser l'atteinte des objectifs de développement régional. Au terme des explications fournies par le directeur général, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Table régionale de l'éducation dans la région de la Mauricie

RÉSOLUTION 142 1001 : CONSIDÉRANT que la direction générale a présenté un projet pour l'établissement d'une Table régionale de l'éducation dans la région de la Mauricie dont la coordination serait assurée par la Direction régionale du ministère de l'Éducation (Référence : document 1001-10);

Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie reconnaisse et adhère à la Table régionale de l'éducation dans la région de la Mauricie.

Adopté unanimement

Poursuivant, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue dresse un portrait aux commissaires de l'état de la situation quant à la mise en place et au fonctionnement des conseils d'établissement et des organismes de participation des parents. Monsieur Hogue précise alors que par suite des consultations effectuées auprès des directions d'établissement, il s'avère qu'en général la mise en place des conseils d'établissement s'est bien déroulée. Une difficulté est cependant observée pour la représentation du personnel de soutien et du personnel professionnel. Quant aux organismes de participation des parents, il s'avère que la majorité des établissements ont créé de tels organismes. Monsieur Hogue mentionne également qu'une vérification sera faite auprès des établissements dont l'assemblée générale de parents n'a pas délégué de représentants au comité de parents, et ce, afin de corriger cette situation. Finalement, une consultation sera faite pour vérifier la situation des représentants de la communauté.

Sur un autre sujet, et sur recommandation du directeur général, une résolution de félicitations est adoptée en relation avec le dernier congrès de l'A.P.S.Q.

Président

Secrétaire

36^e Congrès de
l'Association des
professeurs de
sciences du
Québec -
Félicitations

RÉSOLUTION 143 1001 :

11, 12 et 13 octobre 2001 à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan;

CONSIDÉRANT que le 36^e congrès de l'Association des professeurs de sciences du Québec s'est déroulé les 11, 12 et 13 octobre 2001 à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan;

CONSIDÉRANT que cet événement fut couronné de succès et s'est avéré être une grande réussite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que des félicitations soient adressées au comité organisateur du 36^e congrès, dont particulièrement au président monsieur Ghislain Samson, conseiller pédagogique à la commission scolaire;

QUE des félicitations soient également transmises à tous les intervenants de l'école secondaire des Chutes qui se sont impliqués dans l'organisation de l'événement.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le directeur général soumet des recommandations concernant des demandes de congé sans traitement. Après avoir obtenu les renseignements requis sur ces demandes, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Congé sans
traitement d'une
direction adjointe
d'école secondaire

RÉSOLUTION 144 1001 :

CONSIDÉRANT que monsieur Christian Éthier, directeur adjoint d'école secondaire, a demandé un congé sans traitement à temps complet du 22 novembre 2001 au 30 juin 2002, cette demande étant susceptible d'être reconduite pour la période du 1^{er} juillet au 22 novembre 2002;

EN CONSÉQUENCE et eu égard à la recommandation du directeur général, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soit accepté un congé sans traitement à 100% de la tâche de monsieur Christian Éthier effectif du 22 novembre 2001 au 30 juin 2002.

Adopté unanimement

Comité de
sélection pour le
comblement d'un
poste de direction
adjointe
temporairement
vacant

RÉSOLUTION 145 1001 :

requis;

CONSIDÉRANT que le comblement d'un poste de direction adjointe laissé temporairement vacant est requis;

CONSIDÉRANT que la direction générale a recommandé la formation d'un comité de sélection à titre de support-conseil dans la recommandation de comblement;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit formé un comité de sélection pour les fins précitées;

Président

Secrétaire

QUE ce comité soit composé des personnes suivantes :

- monsieur René Gélinas, commissaire
- madame Nicole B.-Girard, commissaire

Adopté unanimement

Congé sans
traitement d'une
direction adjointe
d'école primaire

RÉSOLUTION 146 1001 : CONSIDÉRANT que madame Lucie Beaudry, directrice adjointe d'école primaire, a demandé un congé sans traitement d'un (1) jour par semaine pour la période du 5 novembre 2001 au 30 juin 2002;

EN CONSÉQUENCE et eu égard à la recommandation du directeur général, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soit accepté un congé sans traitement à 20% de la tâche de madame Lucie Beaudry effectif du 5 novembre 2001 au 30 juin 2002.

Adopté unanimement

L'article 4 de l'ordre du jour est complété par l'adoption d'une résolution d'acceptation d'un projet pour une école secondaire.

Fonds Jeunesse
Québec –
Demande de
subvention

RÉSOLUTION 147 1001 : CONSIDÉRANT que l'école secondaire des Chutes a élaboré un projet pour lequel une demande de subvention au Fonds Jeunesse Québec, catégorie « Une école ouverte sur son milieu », a été soumise;

CONSIDÉRANT que ce projet vise à favoriser la persévérance des élèves aux études, notamment par leur implication au sein d'activités significatives et complémentaires aux activités éducatives régulières;

CONSIDÉRANT que la Société de gestion du Fonds Jeunesse a accepté la demande de subvention ici concernée;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie D.-Simard PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accepte, pour et au nom de l'école secondaire des Chutes, le projet d'entente à cet effet transmis le 2 octobre 2001 par la direction générale du Fonds Jeunesse Québec;

QUE le directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie, monsieur Jean-Pierre Hogue, soit autorisé à signer la convention entre les parties en cause.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

En étant ensuite aux sujets relatifs aux commissaires, des résolutions de félicitations sont adoptées.

Félicitations aux nouveaux représentants du comité de parents

RÉSOLUTION 148 1001 :

CONSIDÉRANT que des élections et une nomination ont récemment eu lieu au comité de parents;

CONSIDÉRANT, plus particulièrement, que monsieur André Lemieux a été élu président du comité de parents;

CONSIDÉRANT que mesdames Sylvie Dupont-Simard et Dominique Huard ont été élues aux postes de commissaires représentantes du comité de parents respectivement pour l'ordre d'enseignement secondaire et l'ordre d'enseignement primaire;

CONSIDÉRANT également que madame Sylvie Francoeur a été nommée pour agir à titre de vice-présidente et trésorière du comité de parents;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des félicitations soient adressées à chacune de ces personnes pour leur élection ou nomination.

Adopté unanimement

Félicitations Cynthia Boudreault – Médaille gouverneur général

RÉSOLUTION 149 1001 :

CONSIDÉRANT que Cynthia Boudreault, élève de l'école secondaire Champagnat a été honorée dernièrement pour s'être méritée la médaille académique de la Gouverneure générale du Canada;

CONSIDÉRANT que cet honneur lui a été remis en raison de l'obtention de la meilleure moyenne générale en 5^e secondaire soit 95,18 %;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que des félicitations soient adressées à Cynthia Boudreault.

Adopté unanimement

Félicitations au comité de travail pour la soirée hommage du 19 octobre 2001

RÉSOLUTION 150 1001 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a organisé, le 19 octobre dernier, une soirée hommage aux personnes retraitées et au personnel ayant 25 ans de services accomplis dans le milieu de l'Éducation;

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que des félicitations soient transmises aux membres du comité de travail formé pour l'organisation de cette activité à savoir :

Président

Secrétaire

- madame Nicole B.-Girard, commissaire
- madame Danielle Bolduc, commissaire
- monsieur Mario Champagne, commissaire et président du comité
- madame France Désaulniers, commissaire
- monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général
- madame Aline Badeaux, agente d'administration
- madame Nicole Marchand, agente d'administration (remplacée en cours de mandat)
- monsieur Claude Rousseau, directeur général adjoint (remplacé en cours de mandat)

Adopté unanimement

Des résolutions de condoléances sont ensuite adoptées.

Condoléances

RÉSOLUTION 151 1001 : CONSIDÉRANT que monsieur William Savard, beau-père de monsieur Réjean Gélinas commissaire, est récemment décédé;

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des condoléances soient transmises à monsieur Réjean Gélinas et à sa famille.

Adopté unanimement

Condoléances

RÉSOLUTION 152 1001 : CONSIDÉRANT que mademoiselle Claude Croisetière, élève à l'école secondaire des Chutes, est récemment décédée accidentellement;

La commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie D.-Simard PROPOSE que des condoléances soient transmises à la famille de mademoiselle Croisetière.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services complémentaires, le directeur de ces services, monsieur Pierre Larose, fournit de l'information concernant la surveillance des élèves.

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes. Monsieur Pierre Chénard informe les commissaires quant à la désignation des responsables de la sanction en formation générale des adultes, soit madame Gisèle Gilbert-Lafrenière et en formation professionnelle des jeunes et des adultes monsieur Réal Piché. Un dépôt de document est effectué.

Président

Secrétaire

Responsables de la sanction en formation générale des adultes et en formation professionnelle des jeunes et des adultes

RÉSOLUTION 153 1001 : Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit déposé le document 1001-11 relatif aux responsables de la sanction en formation générale des adultes et en formation professionnelle des jeunes et des adultes.

Adopté unanimement

Monsieur Pierre Chénard présente après cela un document d'information portant sur la clientèle scolaire en formation générale des adultes, en formation professionnelle des jeunes et des adultes et sur la facturation du Service aux entreprises.

Clientèle scolaire des Services de l'enseignement aux adultes et sur la facturation du Service aux entreprises

RÉSOLUTION 154 1001 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit déposé le document 1001-12 concernant la clientèle scolaire en formation générale des adultes, en formation professionnelle des jeunes et des adultes et sur la facturation du Service aux entreprises.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, le directeur général adjoint monsieur Pierre Chénard renseigne les commissaires sur le projet du Salon de la formation professionnelle et technique de la Mauricie organisé en partenariat avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy. Ce salon se déroulera du 8 au 11 novembre 2001 à la bâtisse industrielle et au Pavillon de la Jeunesse de Trois-Rivières. Au terme des renseignements reçus, il est procédé au dépôt d'un document.

Salon de la Formation professionnelle et technique de la Mauricie

RÉSOLUTION 155 1001 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit déposé le document 1001-13 concernant le projet du Salon de la formation professionnelle et technique de la Mauricie.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires considèrent les sujets relatifs au Secrétariat général. À cette occasion, monsieur Serge Carpentier présente un tableau comparatif de l'effectif scolaire des jeunes en formation générale entre les années 2000-2001 et 2001-2002. Il s'avère que la commission scolaire a subi une perte de 444 élèves en comparaison avec l'année dernière. Il est procédé au dépôt du document.

Clientèle scolaire jeune en formation générale pour l'année 2001-2002

RÉSOLUTION 156 1001 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déposé le document 1001-14 relatif à la clientèle scolaire jeune en formation générale pour l'année 2001-2002.

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur des Services des ressources humaines monsieur Bertrand Rodrigue soumet des recommandations sur divers dossiers et les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Président

Secrétaire

Engagements

RÉSOLUTION 157 1001 : CONSIDÉRANT, en raison de l'absence ou de départ de membres du personnel enseignant que la commission scolaire a plusieurs postes réguliers à combler;

CONSIDÉRANT également, les dispositions de la convention collective du personnel enseignant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du Ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur :

<u>École</u>	<u>Champ</u>	<u>Nom</u>
Carrefour Formation Mauricie	13, maths	Johanne Bouchard St-Onge à compter du 20 août 2001
Carrefour Formation Mauricie	12, français	Simone Samson à compter du 20 août 2001
École St-Marc, Shawinigan	41, insertion à la vie communautaire	Suzanne Beaumier-Trudel à compter du 20 août 2001
École secondaire Du Rocher	12, français	Mireille Bélanger à compter du 19 septembre 2001
Écoles primaires	06, musique	Guy Robitaille à compter du 5 octobre 2001

Adopté unanimement

Engagements

RÉSOLUTION 158 1001 : CONSIDÉRANT, en raison de l'absence ou du départ de membres du personnel, que la commission scolaire doit combler plusieurs postes;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé, dans certains cas, à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l'engagement du personnel;

CONSIDÉRANT également, l'application des dispositions pour combler un poste vacant découlant de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du Ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de la convention collective :

Président

Secrétaire

- Lynn Veillette, responsable en service de garde, poste à 35 hres/semaine à l'école Jacques-Buteux de La Tuque;
- Yves Desjardins, ouvrier certifié d'entretien, poste à caractère périodique de 9 mois (avril à janvier) de 38,75 hres/semaine dans les secteurs Grand-Mère et Saint-Tite;
- René Girard, ouvrier certifié d'entretien, poste à caractère périodique de 9 mois (avril à janvier) de 38,75 hres/semaine dans le secteur Mékinac;
- Michel Frappier, ouvrier certifié d'entretien, poste à 38,75 hres/semaine à l'école secondaire du Rocher et secteur de Grand-Mère;
- Patrick Dupont, aide de métiers, poste à caractère périodique (avril à janvier) de 38,75 hres/semaine dans les secteurs Grand-Mère et Saint-Tite;
- Marc Drolet, aide de métiers, poste à caractère périodique (avril à janvier) de 38,75 hres/semaine dans le secteur Centre-Mauricie;
- Sylvie Lajoie, agente de bureau classe I, poste à 25 hres/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud;

QUE ces engagements soient effectifs à compter du 23 octobre 2001.

Adopté unanimement

Démissions

RÉSOLUTION 159 1001 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit acceptée la démission de membres du personnel enseignant :

- Nicole Diamond-Lavaute, enseignante à l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts à compter du 1^{er} juin 2001;
- Jean-Guy Giroux, enseignant à l'école Dominique-Savio de Saint-Georges-de-Champlain à compter du 6 octobre 2001;

QUE soit également acceptée la démission d'un membre du personnel de soutien, laquelle est effective au 27 octobre 2001 :

- Clarisse Pagé-Blouin, préposée aux élèves handicapés à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION 160 1001 : CONSIDÉRANT que madame Isabelle Grenier, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie, demande un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2001-2002, dans un plan de 3 ans, soit du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2004;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE d'accorder à madame Isabelle Grenier ce congé sabbatique à traitement différé conformément à la convention collective.

Adopté unanimement

Abolition de poste

RÉSOLUTION 161 1001 : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel des services de garde pour l'année scolaire 2001-2002;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE l'abolition du poste suivant, et ce, à compter du 22 octobre 2001 :

- Un poste d'éducatrice en services de garde à 21 hres/semaine à l'école St-Jean-Bosco, Grand-Mère

Adopté unanimement

Ouverture de
postes

RÉSOLUTION 162 1001 : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel des services de garde pour l'année scolaire 2001-2002;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE l'ouverture des postes suivants, et ce, à compter du 23 octobre 2001 :

- 1 poste d'éducatrice en service de garde, 16 hres/semaine à l'école Saint-Jean-Bosco, Grand-Mère;
- 1 poste d'éducatrice en service de garde, 18 hres/semaine à l'école Saint-André, Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Entente à
intervenir

RÉSOLUTION 163 1001 : CONSIDÉRANT qu'une enseignante est en congé de maladie depuis près de 3 ans;

travail;
CONSIDÉRANT qu'un rapport médical la rend apte au

travail;
CONSIDÉRANT que la S.S.Q. Groupe Financier, le Syndicat des enseignants, la commission scolaire et l'enseignante ont convenu des modalités de retour au travail;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE d'accepter le projet d'entente se rapportant aux modalités de retour au travail de madame Marie-Isabeau Savaria;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela les sujets relatifs aux Services des ressources matérielles. Le directeur de ces services, monsieur Jean-Guy Trépanier, présente alors des recommandations soit une première pour la fourniture d'huile à chauffage, une seconde pour la nomination d'une secrétaire pour le comité de sélection des professionnels et une troisième pour une demande au MEQ d'ajout et de réaménagement d'espaces au Carrefour Formation Mauricie. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées concernant ces dossiers.

Fourniture d'huile à chauffage pour 3 ans 2001-2002, 2002-2003 et 2003-2004

RÉSOLUTION 164 1001 : CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres est paru le 22 septembre dernier dans le journal Le Nouvelliste et le journal l'Écho de La Tuque pour la fourniture d'huile à chauffage pour trois (3) ans 2001-2002 / 2002-2003 / 2003-2004 pour les secteurs M.R.C. Maskinongé, Centre-de-la-Mauricie et Haut St-Maurice;

CONSIDÉRANT que suite à l'ouverture des soumissions, le jeudi 4 octobre 2001, quatre soumissions ont été déposées (référence document 1001-15);

CONSIDÉRANT que la plus avantageuse soumission pour le secteur M.R.C. Maskinongé et Centre-de-la-Mauricie au montant de 0,3370 \$ le litre a été présentée par la compagnie « Les Pétroles Irving inc. »;

CONSIDÉRANT que la plus avantageuse soumission pour le secteur M.R.C. Haut St-Maurice au montant de 0,3516 \$ le litre a été présentée par la compagnie « Agence pétrolière Guy Tremblay inc. »;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accepte la soumission reçue de « Les Pétroles Irving, Trois-Rivières » pour le secteur M.R.C. Maskinongé et Centre-de-la-Mauricie et accepte la soumission reçue de « Agence pétrolière Guy Tremblay inc., La Tuque » pour le secteur M.R.C. Haut Saint-Maurice.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Nomination d'une secrétaire du comité de sélection de professionnels

RÉSOLUTION 165 1001 :

CONSIDÉRANT que lors de sa réunion du 2 octobre dernier, le conseil des commissaires a nommé les membres du comité de sélection pour choisir les professionnels (architectes et ingénieurs) dans le cadre des travaux d'agrandissement et de réaménagement de locaux au Carrefour Formation Mauricie;

CONSIDÉRANT que l'article 14 « Composition du comité » de « *l'instruction sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires* » du Ministère de l'Éducation stipule que « le comité de sélection est formé par la commission scolaire et est composé de trois membres, dont le directeur des services des ressources matérielles, *et d'une personne désignée par la commission scolaire pour agir comme secrétaire* »;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que madame Monique Guay, secrétaire de gestion aux services des ressources matérielles, soit nommée secrétaire du comité de sélection pour choisir les professionnels (architectes et ingénieurs) dans le cadre des travaux d'agrandissement et de réaménagement de locaux au Carrefour Formation Mauricie.

Adopté unanimement

Demande pour compléter l'agrandissement et le réaménagement (Phase II) au Carrefour Formation Mauricie

RÉSOLUTION 166 1001 :

CONSIDÉRANT qu'une étude exhaustive réalisée à la commission scolaire démontre que le Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, nécessite un aménagement et un agrandissement de son bâtiment principal pour répondre à ses nombreux besoins;

CONSIDÉRANT que ces besoins sont, de manière fort évidente, justifiés par des situations inacceptables au niveau des conditions physiques spécifiques de plusieurs locaux et ateliers utilisés pour divers programmes d'études en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT que les demandes répétées par les résolutions 431 0500 du 2 mai 2000 et 309 0201 du 13 février 2001 auprès du Ministère de l'Éducation en vue d'obtenir l'agrandissement des locaux, ont été acceptées en partie par le MEQ;

CONSIDÉRANT la réponse positive du MEQ en date du 20 septembre dernier par l'octroi d'une allocation au montant de 4 419 372\$ pour la première phase des travaux d'agrandissement et de réaménagement des ateliers au Carrefour Formation Mauricie répond partiellement aux besoins constatés;

CONSIDÉRANT que la réalisation des travaux de la phase 1 de notre projet ne règle pas tous les problèmes rencontrés au Carrefour Formation Mauricie, notamment :

Président

Secrétaire

Programme DEP : Mécanique (véhicules lourds engins de chantier)

- Carences :
- espace insuffisant;
 - espace également insuffisant pour la formation sur les véhicules;
 - difficulté majeure de supervision et risque dû à l'encombrement des équipements—concentration de véhicules et d'élèves.

Programme DEP : Mécanique industrielle

- Carences :
- nécessité de mettre à jour des laboratoires en fonction du contexte industriel;
 - espace insuffisant pour la clientèle desservie et pour répondre à la demande d'admission;
 - espace insuffisant pour installer la nouvelle mini-usine, tel que prescrit par le MEQ dans le cadre du nouveau programme de conduite de machines industrielles;
 - manque d'équipement afin de répondre à la nouvelle technologie;
 - impossibilité de faire de nouvelles offres de service à l'automne 2002 et à l'hiver 2003.

CONSIDÉRANT que la qualité des services éducatifs est actuellement affectée par la susdite situation et risque de se détériorer à court terme compte tenu des carences observées;

CONSIDÉRANT QU'il est plus avantageux de procéder à ces agrandissements et aménagements en une seule étape plutôt qu'en deux (2) phases;

CONSIDÉRANT que pour ces raisons, l'agrandissement et les aménagements prévus dans la phase 2 du projet, représentant une superficie de 3 882 mètres carrés doivent être complétés;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit soumise au Ministère de l'Éducation, une demande pour compléter l'agrandissement et le réaménagement du bâtiment principal au Carrefour Formation Mauricie, ce suivant les caractéristiques décrites dans le document d'étude du projet en date du 14 avril 2000 (document 0500-07) et ce, à l'intérieur du programme d'investissement accéléré du Ministère de l'Éducation;

QU'aux fins de ce projet, soit demandé au Ministère de l'Éducation d'assumer le coût de celui-ci dont l'estimation actuelle est de 3 254 005\$.

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur des Services de l'informatique et responsable du transport scolaire monsieur Denis Émond fournit des informations relatives au transport scolaire.

Président

Secrétaire

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date des 18 et 23 octobre 2001. Il est procédé au dépôt de ce résumé.

Dépôt d'un résumé
de correspondance
reçue

RÉSOLUTION 167 1001 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 18 et 23 octobre 2001, décrit sur le document 1001-16.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

En référence aux sujets divers, monsieur le commissaire Claude Béland demande s'il y a des cas à la commission scolaire où un enseignant se retrouve dans un autre champ que celui de sa formation. Le directeur des Services des ressources humaines monsieur Bertrand Rodrigue mentionne qu'il y a quelques cas dans cette situation.

À ce moment-ci, soit à 21 h 05, il est procédé à la suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 168 1001 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée une suspension de la présente séance pour les fins d'une pause santé.

Adopté unanimement

À 21 h 30, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et à la tenue d'un huis clos.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 169 1001 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit rouverte la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Huis clos

RÉSOLUTION 170 1001 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 22 h 45, la séance est rouverte au public.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 171 1001 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la présente séance soit rouverte au public.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

En suivi aux délibérations à huis clos, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Démission de
Solange Pronovost

RÉSOLUTION 172 1001 : CONSIDÉRANT que madame Solange Pronovost, secrétaire de gestion au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie a remis sa démission sous réserve du règlement sans frais de son congé à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE d'accepter la démission de madame Solange Pronovost en date du 23 octobre 2001;

QU'à cet effet, soit aussi accepté le règlement au sens demandé par madame Solange Pronovost.

Adopté unanimement

Entente Claude
Rousseau

RÉSOLUTION 173 1001 : CONSIDÉRANT que monsieur Claude Rousseau a été nommé au poste de directeur général adjoint dans le cadre d'un contrat dont une disposition précisait la période définie applicable à ce mandat;

CONSIDÉRANT, suivant la résolution 39 0701, que la commission scolaire procède à une résiliation de ce mandat sur la base d'une entente à intervenir entre les parties;

CONSIDÉRANT qu'un projet d'entente est actuellement recommandé à cet effet;

EN CONSÉQUENCE et tenant compte des modalités en cause, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit acceptée l'entente dans le cadre d'application de la résolution 39 0701;

Que le président monsieur Jean-Yves Laforest soit autorisé à signer celle-ci pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

À 22 h 50, il est procédé à l'ajournement de la séance.

Ajournement de la
séance

RÉSOLUTION 174 1001 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit déclarée ajournée au 6 novembre 2001 à 19 h 30, la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire